



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement du véhicule hydrogène

Question écrite n° 24891

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur le développement du véhicule hydrogène. Le créateur de l'avion à énergie solaire « solar impulse » vient de parcourir plus 778 kilomètres avec un véhicule à hydrogène en n'émettant rien d'autre que de la vapeur d'eau avec un véhicule de série ; avec un seul et unique plein de réservoir, établissant ainsi un nouveau record du monde d'autonomie sur ce type de carburant propre. À travers cet exploit, il apparaît clairement que les solutions de mobilité hydrogène appartiennent déjà au présent. En Californie, au Japon ou en France, des stations à hydrogène sortent de terre ; en Allemagne, les premiers trains à hydrogène ont vu le jour en 2018, remplaçant des trains diesel. De même, des voitures, camions et bus à hydrogène roulent déjà sur les routes, et des chercheurs de la NASA explorent la possibilité d'alimenter un avion uniquement avec de l'hydrogène. Parallèlement, la Chine, premier marché au monde des véhicules électriques à batterie, veut réorienter sa production vers des véhicules à hydrogène. Le vice-président du conseil national pour l'élaboration des politiques a ainsi déclaré vouloir créer une société de l'hydrogène et favoriser le développement du véhicule à pile à combustible. Pour financer cet effort de recherche et développement, le gouvernement chinois a, en mars 2019, stoppé les aides accordées jusqu'alors aux véhicules électriques pour consacrer ses ressources au développement des véhicules à pile à combustible. La Chine a ainsi déjà investi l'équivalent de plus de 10,7 milliards d'euros dans cette technologie. Si moins de 2 500 véhicules à hydrogène sont actuellement en circulation dans ce pays, le cap du million de véhicules pourrait être atteint d'ici 2030. Toutefois, cette technologie a encore de nombreux détracteurs, qui voudraient laisser aux véhicules électriques à batterie l'hégémonie de la mobilité propre. Cette opposition explique pour partie les choix opérés par la France en matière de stratégie de mobilité décarbonée, d'autres pays misent exclusivement sur l'électrique. Or les véhicules électriques à batterie et à hydrogène, loin de s'opposer, sont des moyens de transport parfaitement complémentaires, en fonction des distances à parcourir. La batterie est une solution idéale pour les trajets de courte distance, là où l'hydrogène est adapté aux longs parcours. En effet, l'autonomie des véhicules à hydrogène est l'un de ses principaux avantages sur les véhicules à batterie. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement serait disposé à étudier l'option du véhicule hydrogène dans sa stratégie de transition vers une mobilité décarbonée.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24891

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2019](#), page 10475

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)